

Arrêté

Fixant la composition de la commission administrative paritaire
compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 22 juillet 2002 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, instituée par l'arrêté du 22 juillet 2002 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Valérie METRICH-HECQUET
- Patrick DEHAUMONT
- Jean-Luc ANGOT
- Loïc EVAÏN
- Alain SCHOST
- Didier PERRE
- Gilles LE LARD
- Pascale PARISOT

Secrétaire générale
Directeur général de l'alimentation
Chef de corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire
Directeur général adjoint de l'alimentation
Ingénieur général en charge de l'appui aux personnes et aux structures
Inspecteur général en charge de l'appui aux personnes et aux structures
Délégué à la mobilité et aux carrières au Secrétariat général
Directrice générale adjointe de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

Membres suppléants

- Jean-Pascal FAYOLLE
- Noémie LE QUELLENEC

- Benjamin GENTON

- Frédéric STAINER

- Anne BELLANCOURT

- Marie José LAFONT
- Pierre SCANDOLA

- Isabelle TILLY-BECKER

Chef du service des ressources humaines
Sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (service des ressources humaines)
Sous-directeur du pilotage des ressources et des actions transversales à la direction générale de l'alimentation
Chef de la mission des affaires générales à la direction générale de l'alimentation
Cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi
Inspectrice générale en charge de l'appui aux personnes et aux structures
Adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi
Directrice des ressources Humaines de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

- | | |
|-----------------------------|---|
| - Monsieur Didier ROUILLE | inspecteur général de classe exceptionnelle |
| - Madame Anne-Marie VANELLE | inspectrice générale de classe exceptionnelle |
| - Monsieur Norbert LUCAS | inspecteur général de classe normale |
| - Monsieur Benoît ASSEMAT | inspecteur général de classe normale |
| - Monsieur Laurent LASNE | inspecteur en chef |
| - Monsieur Vincent PFISTER | inspecteur en chef |
| - Madame Sylvie PUPULIN | inspectrice |
| - Madame Olivia DUPEYROUX | inspectrice |

Membres suppléants

- | | |
|---------------------------------|---|
| - Monsieur Yves GEFFROY | inspecteur général de classe exceptionnelle |
| - Monsieur Bruno ANDRAL | inspecteur général de classe exceptionnelle |
| - Monsieur Philippe KIM-BONBLED | inspecteur général de classe normale |
| - Monsieur Olivier LAPOTRE | inspecteur général de classe normale |
| - Madame Elodie MARTI-BIZIEN | inspectrice en chef |
| - Madame Michèle EYMERY | inspectrice en chef |
| - Madame Marie-Agnès AMOS | inspectrice |
| - Madame Myriam ISPA | inspectrice |

Article 2 – L'arrêté du 17 mai 2016 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des inspecteurs de la santé publique vétérinaire du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 14 AVR. 2017

Pour le ministre, et par délégation,

